Le Syndicat Intercommunal

1994-2014

du Pays de Quingey a 20 ans

L'édito du président

Madame, Monsieur

La population totale des 6 communes du Syndicat intercommunal du Pays de Quingey, s'élève à plus de 2450 habitants, ce qui correspond à une petite ville, dotée normalement de moyens importants. Le Syndicat, a, dès sa création, cherché à gérer au mieux les frais de fonctionnement, tout en assurant sécurité, disponibilité et sérieux, dans les prestations offertes à la population. Les élus ont fait preuve d'imagination et ténacité pour faire aboutir de nombreux dossiers, tant sur le plan technique, humain que financier.

Les gros chantiers réalisés pendant ce mandat, qui se termine, ont pesé sur les finances du Syndicat. D'autres projets seront à envisager, dans les années à venir : certains sont obligatoires : remplacement prochain des jeux extérieurs de la maternelle, extension éventuelle des locaux périscolaires… d'autres seront à étudier avec précaution avant réalisation, comme l'isolation du bâtiment de l'école primaire, afin de réduire les dépenses de chauffage et d'apporter plus de confort dans les salles de classe. Une réflexion a été engagée, sur le fonctionnement de la future médiathèque, que va nous construire la Ville de Quingey, courant de l'année 2014. L'étude sur les ressources en eau potable, menée par les distributeurs d'eau de Besançon et sa périphérie, avec les services du Conseil Général, devrait permettre de renforcer l' interconnexion des réseaux d'eau potable, sur notre secteur, et de mutualiser les ressources en eau, en particulier, en cas de pollution accidentelle, de la nappe phréatique. Le fonctionnement de la station d'épuration, qui concerne 3 communes du Syndicat, produit des boues, collectées dans 4 bassins. Deux bassins devront être vidangés et les boues évacuées selon une procédure réglementaire.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires, dès la rentrée de septembre 2013, a demandé beaucoup d'énergie et de multiples réunions ont été nécessaires pour proposer des activités gratuites aux enfants des écoles primaire et maternelle du Syndicat. Actuellement, environ les 2/3 des élèves fréquentent ces activités de 16 h à 16 h 45, 4 jours par semaine. Une réflexion est menée avec les différents acteurs, pour améliorer l'organisation et le contenu de ces activités ; un projet éducatif territorial devra être réalisé en 2014 et servira d'outil pour conduire l'action éducative du Syndicat. Il faut souligner, avec force, l'effort des six communes du Syndicat, en direction de la jeunesse : cela se traduit par les activités du Centre de loisirs, qui offre un accueil, tous les jours, à partir de 7h15 jusqu'à 18h30, en incluant bien sûr, la restauration scolaire dont les effectifs sont en constante augmentation, des activités de qualité pendant les vacances scolaires, la gestion des activités périscolaires variées citées ci-dessus, l'équipement et l'entretien des écoles primaires et maternelles, avec l'encadrement par une équipe renforcée d'atsem pour les enfants de maternelle. Ces moyens, mis à disposition des écoles et du centre de loisirs, ont augmenté progressivement, avec l'accord unanime des élus du Syndicat, afin de proposer, à toutes les familles, des services indispensables. Ils représentent 90% des dépenses du Syndicat et démontrent la volonté des élus, de répondre au plus près, aux attentes des familles.

Les différentes compétences exercées par le Syndicat, mobilisent aujourd'hui, plus d'une trentaine de personnes, salariées ou prestataires, qui interviennent , du lundi au samedi, de manière régulière, pour assurer les services à la population, principalement vers les enfants de l'école et du centre de loisirs. Leur rôle est souvent méconnu et pourtant il est indispensable. Au nom des élus, je les remercie, pour leur travail et le sérieux qu'ils apportent, à la réalisation de leur mission.

Dans un contexte général de crise, les élus du Syndicat sont conscients des difficultés journalières des familles de notre territoire et restent à l'écoute des besoins et attentes de chacun, dans la mesure des moyens, dont ils disposent.

Fernand LOPEZ.

Président du SIPQ

Madame, monsieur

Le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey (SIPQ) vit depuis 20 ans. A la fin de ce mandat, il semble utile de le présenter aux nouveaux habitants de notre secteur et de rappeler aux plus anciens le rôle extrêmement important qu'il joue pour les habitants du Pays de Quingey.

20 ans d'efforts des 6 communes qui y adhèrent, Cessey, Chouzelot, Lavans-Quingey, Lombard , Pessans et Quingey, pour offrir à leur population une gamme de services toujours plus importante.

Chaque commune est représentée par 2 délégués au comité syndical sauf Quingey qui en a 5 bien que sa population égale celle de toutes les autres communes et que sa participation financière représente la moitié des sommes engagées. Ceci a été fait dès la création du syndicat sur proposition de Jacques Breuil , maire de Quingey, afin que sa commune n'ait pas une position hégémonique au sein du SIPQ.

Un simple rappel des compétences du SIPQ :

*compétences obligatoires :

- L'école et le périscolaire.

*compétences optionnelles :

- La bibliothèque (les 6 communes)
- L'église et le cimetière (les 5 communes de la paroisse, Lombard ayant son église et son cimetière).

La production d'eau et l'assainissement pour Chouzelot, Lavans et Quingey. Le SIPQ a en charge la production d'eau et son transport jusqu'à la sortie des châteaux d'eau ainsi que le transport et le traitement des eaux usées avec le fonctionnement de la station d'épuration

Chaque commune garde la compétence de la distribution d'eau potable sur son territoire ainsi que de la collecte des effluents pour les eaux usées. Par ailleurs le SIPQ fournit de l'eau au syndicat de la Chassagne (Pessans, Montfort, Ronchaux, Samson, Paroy, Brères et Mesmay) et est en relation avec le syndicat des eaux de Byans pour une possible interconnexion de nos réseaux en cas de problèmes de pollution sur une des deux vallées.

Ces dernières années, après l'agrandissement de la maternelle et la réfection de l'existant, le SIPQ a financé la réfection totale de l'école primaire et la construction d'une nouvelle classe. Grâce au maire de Quingey et à son conseil municipal qui a mis à disposition du syndicat deux logements de la commune, le syndicat pu créer des locaux administratifs pour l'école ainsi qu'un bureau pour la psychologue scolaire et une classe pour l'enseignement spécialisé qui accueille des enfants de tout le canton.

Un important parc informatique équipe maintenant les classes de l'école permettant aux enseignants et aux élèves d'en faire usage pour les apprentissages.

Au cours de ce mandat d'autres investissements ont été effectués :

2008-2009 : création de salles de classe rénovation du bâtiment) : 221 000€

2009-2010 : transformation des logements en salle de classe et locaux administratifs : 127 000€

2010-2011 **:** extension du périscolaire : 282 500€

2012 **:** aménagements de sécurité + signalétique : 8200€

Pendant ces années acquisition mobilier + informati que : 47 850€

2011 **:** renégociation avec la SAUR du prix de l'eau à la production, prix en baisse de 0.22 à 0.1755€

2013 : remplacement du grillage au fond de la cour.

Traitement du sol au pied des arbres.

Serrures aux trois sorties de l'école et in terdiction de la cour en dehors des heu res de classe

Remplacement des faîtières du toit de l'é cole.

Démontage des jeux de cour de la mater nelle (normes de sécurité)

Au cimetière, allée devant le colomba rium

<u>Travaux à venir</u>

Etude isolation de l'école

Sécurisation du bâtiment contre effraction, vol, vandalisme (alarme, caméras?)

Remplacement des jeux de la maternelle

Création d'une 2ème allée au cimetière « du bas »

STEP, vidange des bacs de boue

Médiathèque, mise en place de nouvelles animations

2013 a vu la mise en place des nouveaux ryth mes scolaires. Ce projet pourra être modifié en concertation avec le comité de pilotage composé d'élus du SIPQ, de parents d'élèves, d'ensei gnants et d'animateurs. Ce sujet fera l'objet d'un autre développement

Ces réalisations ont été possibles grâce à l'effort financier des 6 communes et à l'esprit de coopération intercommunale qui anime le comité syndical, unanime pour continuer à apporter aux habitants de notre secteur le meilleur service à la population de nos villages.

Je voudrais que chacun comprenne l'effort des communes qui financent sur leur budget la totalité des dépenses hors les suventions obtenues du Département principalement, de l'Etat, de la Région et parfois d'autres organismes, CAF Adème…. Nous limitons au maximum les frais de fonctionnement du syndicat grâce à la mutualisation des dépenses et à l'aide apportée par la commune de Quingey qui met à notre disposition son secrétariat et ses employés contre un remboursement de ses seuls coûts salariaux. Elle a également mis à disposition les locaux utilisés, rénovés ou agrandis par le syndicat.

L'intercommunalité au plus près de la population est un des facteurs de survie de nos petites communes.

Je tiens à remercier tous ceux qui oeuvrent à la bonne marche du Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey, employés et élus. Tous mettent leur énergie au service des habitants de nos six communes

Pierre DARD

Vice Président du SIPQ

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement